

DECISIONS DU CONSEIL

Extrait des décisions du Conseil communal du 17 septembre 2019

Au cours de sa séance du 17 septembre 2019, le Conseil a notamment :

COURS D'EAU

- pris note de l'abandon de la procédure d'homologation des cartes de danger « Rhône » datant de 2011 étant précisé que les cartes de danger du Rhône restent applicables même si elles ne sont pas homologuées s'agissant d'un danger connu ; elles seront à nouveau mises à l'enquête publique secteur par secteur dès 2020

RESSOURCES HUMAINES

- validé la mise en soumission d'un poste d'employé-e au Service technique, secteur voirie et espaces publics

PAROISSE

- pris note que les travaux urgents de réfection du clocher doivent être commandés par la paroisse, qui est maître d'ouvrage, car le bénéfice paroissial est propriétaire du clocher et la Commune uniquement bénéficiaire d'un droit d'usufruit sur certaines salles

CONSTRUCTIONS

- autorisé les demandes suivantes

Requérante : 2019-64 Association « Les amis du four à pain de la Fontaine », par Ançay André, Rte du Manoir 40 – 1926 Fully

Objet : Construction d'un couvert sur terrasse

Situation : La Fontaine, Ruelle des Moulins, Folio 2, parcelle n°91, zone hameau

Requérant : 2019-129 Dorsaz Lorris, Rue du Stade 24 – 1926 Fully

Objet : Création et modification d'ouvertures en toiture

Situation : Charnot, Rue du Stade, Folio 7, parcelle n°1684, Zone collectifs

Requérants : 2019-97 Cajoux Joséphine et Gabriel, Rte du Chavalard 97 – 1926 Fully

Objet : Construction d'une habitation individuelle avec pompe à chaleur air-eau extérieure

Situation : Vinseau, Rue de Vinseau, Folio 11, parcelle n°2253, Zone moyenne densité

Requérante : 2019-89 Beunk Veronese Sylvie, Rte des Pêcheurs 29 – 1926 Fully

Objet : Installation d'une pompe à chaleur air-eau extérieure (mise en conformité)

Situation : Saxé, Rte des Pêcheurs, folio 26, parcelle n°2624, Zone faible densité

TRAVAUX PUBLICS

- pris note que la fermeture du Pont de l'autoroute à Mazembroz (Route Fully-Saxon) est prolongée jusqu'au 31.10.2019
- pris note que le dossier de la route couverte, à Buitonnaz, suite aux intempéries, est liquidé
- décidé d'adjuger les travaux pour la ravine neuve, suite aux intempéries, à l'entreprise Philippe Ançay
- décidé d'interrompre la procédure d'appel d'offres des travaux de réalisation du cordon biologique du Torrent de Saxé et de notifier cette décision aux entreprises ayant soumissionné

SIGNALISATION

- décidé de marquer 2 places réservées en jaune pour les cars en bordure du parking du Cycle d'orientation

SERVICES INDUSTRIELS

- décidé d'allouer un montant pour la contribution à l'étude proposée par la Ville de Martigny concernant la STEP, le PGEE et le PGEE intercommunal (mise à jour et élaboration cahier des charges), suite à la demande du Service cantonal de l'environnement
- mandaté le bureau NCO-ING pour les travaux communaux sur la Route cantonale secteur La Louye-Branson

CULTURE

- accordé une subvention annuelle au conservatoire
- accordé un soutien financier au spectacle de Nathalie Rudaz « Courage et crème glacée » qui sera joué à la Belle Usine les 29 et 30 novembre 2019
- pris note que le projet des boîtes à livres était piloté par les conseillers généraux MM. Joaquin Perraudin et Christophe Thétaz

URBANISME

- adjugé le mandat relatif aux surfaces d'assolement au bureau BTEE dans le cadre du PAZ
- décidé de mandater le bureau i-Consulting à Sion et à Lausanne afin de définir les besoins commerciaux au centre et aux entrées de Fully
- décidé de demander une offre aux bureaux suivants : Joël Chervaz, Michel Troillet, Lucien Barras, Nathalie Luyet, Michel Woillat pour le dossier patrimoine (périmètre)

TOURISME

- informé que 2 semaines avant la Fête de la Châtaigne, des dessins de châtaigne seront appliqués avec un spray sur le sol

AGRICULTURE

- Sentier des vignes et des guérites : décidé de prendre à sa charge la remise en état du passage ouest supérieur étant précisé que ceux-ci seront réalisés par la Commune uniquement après que le consortage ait effectué la remise en état, à ses frais, des 2 autres passages, à savoir le passage est supérieur et le passage ouest inférieur concernant le Téléfunis

AUTORISATION D'EXPLOITER

- délivré l'autorisation d'exploiter à Mme Helena Boson, sous réserve d'enquête, pour le Restaurant Le Chavalard
- délivré l'autorisation d'exploiter à M. Jorge Manuel Jacinto Da Silva, sous réserve d'enquête et de changement d'affectation, pour la Boutique du Vin

MERITES SPORTIFS, CULTURELS ET SOCIAUX

- pris note que la cérémonie aura lieu le 11 décembre 2019 à 19h00